



Avril 2021 - Numéro 138

# NIEDERHERGHEIM

## infos

Was Get's Neis ?

### Sommaire

- Le mot du maire
- Décisions du conseil municipal
- Emploi d'été
- Informations travaux
- Quête pour la Ligue contre le cancer
- Journées citoyennes
- Qualité du tri
- Propriétaires d'animaux
- Stationnement
- Précipitations 2020
- Distribution d'iode
- Don du sang
- Manifestations et Associations

### Journal d'information de la commune de Niederhergheim

#### Le Mot du Maire

Chères Niederhergheimaises, Chers Niederhergheimois,

L'arrivée du printemps aspire à une renaissance certaine de la nature et nous rappelle combien notre environnement et notre cadre de vie est important.

C'est une des raisons pour laquelle je propose la mise en place d'un groupe de travail en vue de la préparation d'une journée citoyenne, qui ne pourra se tenir, bien entendu, qu'après la levée des gestes barrières imposés actuellement. J'invite toute personne intéressée par une quelconque implication dans cette initiative à se faire connaître en mairie ou auprès d'un conseiller municipal.

Comme vous l'avez remarqué, notre collègue conseiller municipal Patrick MAURER a trouvé le temps et l'inspiration pour moderniser nos outils de communication et parfaire notre visibilité graphique. Je le remercie pour ce travail parfaitement réussi !

Malgré le contexte toujours compliqué en raison de la COVID-19, j'ai pu assister les dernières semaines à des événements particulièrement marquants pour notre commune.

- Certains d'entre vous l'auront lu dans la presse locale : Monsieur Gilbert MOSER, ancien maire, a été nommé Maire Honoraire de Niederhergheim. Ce titre lui revient très naturellement, grâce à son implication et à son efficacité de gestion de la commune tant dans sa fonction de premier magistrat que d'adjoint ou de conseiller municipal pendant 43 ans.  
Félicitations cher Gilbert ! Nous espérons pouvoir trinquer bientôt pour cette belle distinction !
- L'entreprise SCAPALSACE a posé la première pierre de son projet qui consistera en la construction d'un entrepôt automatisé pour produits frais et un auvent à palettes.
- L'ouverture du nouveau magasin ALDI le 17 mars dernier permet aux habitants de bénéficier d'un supermarché à proximité du village et, grâce à l'augmentation de la surface de vente, d'une plus grande variété des produits.

L'accessibilité de la médiathèque communale est dans l'attente d'un ultime matériau de finition permettant l'autorisation d'accueillir le public ainsi que l'arrivée imminente d'une personne responsable de la structure.

Des travaux de remplacement de la conduite d'eau dans la rue d'Oberhergheim démarreront prochainement pilotés par le S.I.E.P.I.

L'application des récentes mesures sanitaires permettent de garder les aires de jeux ouvertes, mais je demande aux utilisateurs de respecter la jauge de 6 personnes maximum présentes de manière simultanée dans ces lieux de détente.

J'espère que la situation sanitaire s'améliore pour le bien-être de tous et vous souhaite bonne lecture de ce numéro !

Alain ZEMB

## Décisions du Conseil Municipal

Votre conseil municipal a décidé :

- d'approuver le Compte Administratif 2020 du Budget Principal qui présente, avec les reports des années précédentes, un résultat global définitif de clôture de 2 360 212,43€ (investissements et fonctionnement cumulés).
- de maintenir pour la 10ème année consécutive les taux des taxes locales à 5,60% pour le foncier bâti et 34,80% pour le foncier non bâti. Ce qui nous permet de rester dans le lot de tête des communes les moins taxées du département.
- d'augmenter de 2% les subventions aux associations locales.
- d'augmenter de 2% les crédits scolaires, ces crédits représentent donc : chaque classe (2 en maternelle et 3 en élémentaire) percevra 356 €, plus 26 € pour chaque élève, 13€ par élève pour les fêtes et cérémonies ainsi que 216,00 € par classe pour les transports. En outre, le transport pour la piscine est entièrement pris en charge par la commune.
- de recruter 6 jeunes pour des emplois d'été.
- de donner un avis favorable à la demande d'enregistrement pour exploiter une plateforme de compostage à Sainte-Croix-en-Plaine par l'entreprise Centr'Alsace Compost.
- d'approuver le Budget Primitif 2021 de la Commune équilibré à 2 883 457,82€ en Fonctionnement et à 2 401 803,00 € en Investissement.

Il est rappelé que l'ensemble des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site de la commune.

### « Emploi d'été »

La Commune propose de recruter 6 jeunes pour prêter main forte à l'équipe des agents techniques communaux pendant l'été, notamment pour des travaux de balayage, entretien des fleurs, peinture, arrosage... pour des périodes de 4 semaines.

Ces jeunes seront engagés en qualité d'adjoint technique non titulaire à raison de 20 heures maximum par semaine et rémunérés à l'indice 01 de l'échelle de salaire concernée.

Les critères de recrutement sont les suivants :

- le candidat doit être disponible pour l'une ou l'autre des périodes suivantes :
  - du 7 juin au 2 juillet inclus,
  - du 5 juillet au 30 juillet inclus (le 14 juillet à rattraper),
  - du 2 août au 27 août inclus ,
- être âgé de 16 à 20 ans,
- les candidats n'ayant jamais travaillé pour la commune sont prioritaires.

**Les candidatures devront être adressées à M. le Maire pour le 30 avril 2021 en indiquant la période souhaitée.**

### INFORMATION TRAVAUX

Des travaux seront réalisés Rue d'Oberhergheim par le Syndicat Intercommunal de la Plaine de l'Ill.

Ces travaux qui démarreront le 26 avril 2021 s'inscrivent dans une démarche de travaux futurs dans le cadre de la poursuite de l'aménagement de la rue d'Oberhergheim.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

## Quête pour la Ligue contre le Cancer



Suite à l'impossibilité de la réaliser l'an dernier à cause des raisons sanitaires que nous connaissons, le Conseil Municipal a souhaité renouveler son engagement auprès de la Ligue contre le Cancer en organisant, à nouveau cette année, la quête à domicile dans notre commune. Il était primordial de réaliser ce geste pour continuer le combat que la Ligue mène contre le cancer. Pour que la quête puisse être réalisée dans le respect des gestes barrières et pour s'adapter aux différentes réalités, la période de quête à domicile se déroulera du mois de mai à fin septembre 2021.



La quête annuelle de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin est effectuée par 2000 bénévoles parcourant 195 communes et mobilise 40000 donateurs.

Cette quête représente près de la moitié du budget annuel de l'association.

A Niederhergheim, seuls les conseillers municipaux se présenteront chez vous et réaliseront cette quête à domicile dans le respect des gestes barrières.

La quête sera exclusivement réalisée par les membres du Conseil Municipal et se fera dans le respect des gestes barrières en restant à l'extérieur des domiciles des donateurs.

Les dons seront affectés :

- au soutien à la recherche fondamentale ou clinique, dans les grands laboratoires alsaciens,
- à l'aide à l'équipement des hôpitaux du Haut-Rhin,
- à l'information en matière de prévention et de dépistage des cancers,
- aux secours financiers des malades et de leur famille,
- au soutien des hôpitaux du Haut-Rhin,
- à l'accueil des personnes malades et de leurs proches dans les Espaces Ligue de Colmar, Mulhouse et Folschwiller,
- et au soutien des associations de malades.

Avec 4500 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, le Haut-Rhin figure parmi les départements les plus touchés par le cancer et les besoins financiers sont considérables.

Nous vous remercions d'avance, pour l'accueil que vous saurez réserver aux bénévoles réalisant cette quête.

## Organisation de journées citoyennes

Nous proposons d'organiser des journées citoyennes afin d'impliquer l'ensemble des habitants pour améliorer la qualité de vie dans notre village.

Une première journée citoyenne sera organisée au mois de Mai 2022.

Nous recherchons des bénévoles pour créer un comité organisateur. Nous remercions par avance les personnes intéressées de s'inscrire en mairie, par mail ou Messenger de la page Facebook de la commune afin de convier à une réunion de préparation en amont.

Cette journée citoyenne est ouverte à tous les habitants et associations qui souhaitent s'impliquer pour améliorer le cadre de vie et la propreté de notre village.

### TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES

Nous remercions tous les habitants ayant taillé leurs haies et arbres en limite de propriété suite à nos dernières publications et suite à l'arrêté municipal mis en place.

Merci également à ceux qui entretiennent régulièrement les abords de leur propriété.

## Opération de sensibilisation à la qualité du tri



Faire le tri de ses déchets est devenu un réflexe dans bon nombre de foyers. Même si chacune et chacun essaient de faire au mieux, il y a parfois des matières ou des déchets sur lesquels on hésite... Alors, recyclables ou non ?

Soucieuse d'améliorer la qualité du tri, la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin organise sur son territoire une opération afin de mieux guider chaque usager dans la jungle des consignes de tri.

Comment cette opération est-elle mise en œuvre ?

En collaboration avec Coved, prestataire en charge de la collecte des déchets, un agent passe avant certaines tournées du camion de collecte afin de contrôler la conformité du contenu des sacs de tri. Si malheureusement, des sacs contiennent trop d'erreurs de tri (telles que des papiers souillés, des emballages non vidés, des pots, des barquettes, des films plastiques, du textile, des masques...), un autocollant y sera alors apposé, signifiant les erreurs et la bonne destination du déchet.

Bien entendu, ces derniers ne seront pas collectés mais il suffira alors de mettre les déchets qui se sont trompés de destination dans le bon contenant (poubelle, composteur, conteneur pour le verre ou déchetterie) et de présenter un nouveau sac de tri ainsi corrigé lors de la prochaine collecte de recyclables.

Qu'est-ce qu'un refus de tri ?

Il s'agit d'un déchet qui a été collecté lors de la tournée des recyclables, emmené au centre de tri, et qui ne pourra pas y être traité car il n'a pas pris la bonne filière. Ce dernier devra donc être réacheminé vers un autre site de traitement pour y être soit incinéré, soit enfoui... ce qui occasionne des frais supplémentaires !

Cela augmente par conséquent les coûts pour la collectivité qui le répercute dans la redevance des ordures ménagères de chaque foyer. En 2020, environ 20% des déchets collectés lors des tournées du tri sélectif étaient des refus de tri, ce qui représente environ 170 tonnes !

C'est pour cela que respecter les consignes de tri est important : cela réduit notre empreinte sur l'environnement mais aussi l'impact sur votre porte-monnaie.

En cas de doute...

L'ambassadrice du tri du service environnement est bien entendu à votre disposition pour vous aiguiller (03.89.26.36.26 [ambassadeur@ccchr.fr](mailto:ambassadeur@ccchr.fr)). La communauté de communes met aussi des outils à votre service comme le mémo du tri qui figure dans le Guide déchets (disponible dans votre mairie, à la CCCHR et sur [ccchr.fr](http://ccchr.fr)) et sur notre site internet à [memo-tri.ccchr.fr](http://memo-tri.ccchr.fr)



## ELECTIONS

Les prochaines élections régionales et départementales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.

Si vous ne l'êtes pas encore, pensez à vous inscrire sur les listes électorales sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en mairie.

## Propriétaires d'animaux



### Propriétaires d'oiseaux

Il est utile de rappeler que le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui, et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire.

Les Maires doivent tenir à disposition des préfets, pour leur commune, la « liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune ».

Dans certains départements touchés par l'épizootie, les préfets viennent de demander aux maires de mettre au plus vite à jour cette liste. Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur. Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa (14572\*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune.

Il est également possible de remplir ce formulaire sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture.

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

### REMERCIEMENTS - COLLECTE POUR LA SPA

Une collecte a été organisée et réalisée par notre conseillère municipale, Danielle SCHMITT au profit de la SPA et à destination des animaux de l'association.

La SPA et Danielle vous remercient chaleureusement pour votre générosité. L'ensemble des produits collectés le vendredi 9 avril a été déposé à la SPA de Colmar et aide grandement à l'entretien, à l'alimentation et au bonheur des animaux.

### DEJECTIONS CANINES

Les rues du village ne sont pas destinées à devenir des canisettes, ni à nécessiter d'effectuer des zig-zag à pied, fauteuil roulant ou poussette pour éviter les déjections canines ou félines.

Nous remercions les propriétaires de chiens de les tenir en laisse et de ramasser les déjections de leur compagnon sur la voie publique.

2 distributeurs de sacs pour déjections sont à votre disposition dans le village sur :

- le mur du cimetière vers la piste de Quilles.
- l'abri-bus de l'église

La propreté de notre commune reste avant tout liée à l'implication de tous les riverains.

### STATIONNEMENT

Nous sommes, toujours et encore, régulièrement sollicités pour des problèmes liés au stationnement des véhicules. Dans certaines rues, il devient de plus en plus difficile de circuler correctement, car des véhicules y sont garés, et souvent des deux côtés. Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme, de respecter le code de la route, et, dans la mesure du possible, de vous garer dans vos propriétés.

**Merci de ne pas vous garer à proximité immédiate des passages piétons, des croisements ou virages, de portails et sorties de propriétés.**

Nous rappelons aux habitants que les places de parking matérialisées au sol sont publiques et donc accessibles à tous (habitants du village ou non). La proximité d'une place avec une propriété ne donne aucun privilège ou droit quant à l'utilisation de la place.

## PASSAGE DE LA BALAYEUSE



Les dates retenues pour le passage de la balayeuse sont les suivantes :

- Mardi 4 Mai**
- Mardi 27 Juillet**
- Mardi 31 Aout**
- Mardi 26 Octobre**

Comme d'habitude, pour une bonne efficacité de la balayeuse, il est utile de gratter les croûtes dans le caniveau. Veuillez balayer vos trottoirs et laisser les salissures dans le caniveau. Merci de ne pas laisser votre voiture en stationnement le long du trottoir ces jours-là, ou si vous êtes chez vous, de la déplacer lors du passage de la balayeuse. Des parkings sont disponibles à côté de la piste de quilles, place de l'Eglise, rue du Stade et place de la Mairie.

## LUNDI, ... JE SORS MON SAC DE TRI !

- Avril** 19
- Mai** 3, 17 et 31
- Juin** 14 et 28

## Précipitations

### Précipitations 2020 (7 rue du Stade Niederhergheim)

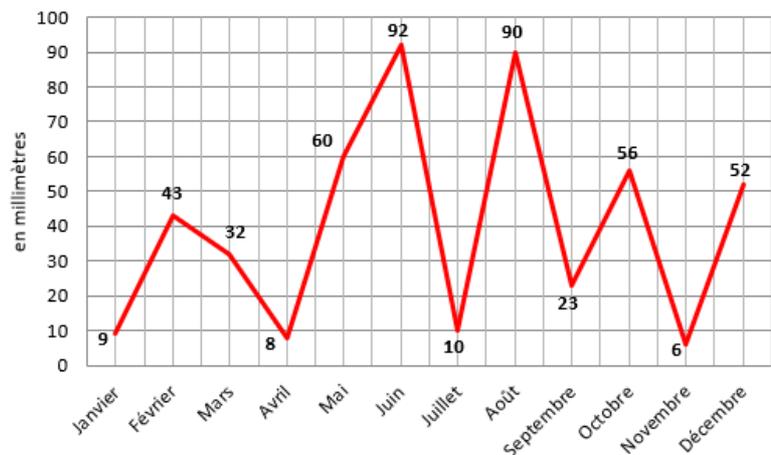
Nous remercions Gérard STUDER pour son partage et son analyse :

L'année 2020 accuse une baisse des précipitations de **96mm** par rapport à l'année 2019 pour un total annuel de **481mm** très largement inférieur à la moyenne souhaitée supérieure à 700mm.

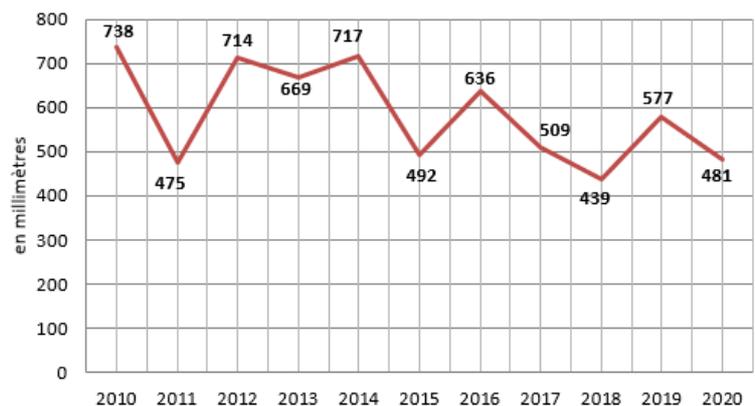
Le déficit est dû à des précipitations faibles en janvier 9mm, avril 8mm, juillet 10mm un des mois le plus sec depuis cent ans de mesure et le mois de novembre 6mm, malgré 2 mois bien arrosés en juin 92mm et août 90mm.

**Résultat** : Une année climatique avec des périodes de sécheresse, des vagues de chaleur et l'Alsace en vigilance orange canicule avec restriction d'eau.

Précipitations MENSUELLES à NIEDERHERGHEIM en 2020



Précipitations ANNUELLES à NIEDERHERGHEIM (2010 à 2020)



# Campagne Distribution d'Iode

Lancement de la deuxième phase de distribution de comprimés d'iode pour les foyers et les établissements situés à proximité de la centrale de Fessenheim. Cette distribution concerne notre commune car elle est située entre 10 et 20km autour de la centrale. Les habitants ou établissements n'ayant pas retiré de comprimés lors de la première phase en 2019 peuvent les récupérer gratuitement en pharmacie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Des informations utiles, une foire aux questions et la liste des pharmacies participantes et toutes les informations sur la campagne sont sur le site :

<http://www.distribution-iode.com/>

## Don du Sang

11/05/2021 - Salle communale



Les donneurs de sang vous attendent nombreux lors de leur prochaine collecte qui se déroulera le Mardi 11 Mai de 16h à 19h30 à la salle communale.

Tous les gestes barrières seront respectés. Une collation préparée par notre traiteur Francis Mann, et des desserts maisons, seront offerts aux donneurs.



Les personnes effectuant leur premier don se verront offrir un petit cadeau de l'amicale. La mobilisation de tous est essentielle pour répondre aux besoins des malades, encore plus importants en ce moment. Si besoin, la case « assistance aux personnes vulnérables » doit être cochée sur l'attestation dérogatoire.

Le Service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Informations et inscription : [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)

## OPERATIONS COMMERCIALES

La société Armbruster remercie les clients ayant profité de son offre commerciale pour la commande de terreau via la commune.

A son tour, la société Fleurs Burn de Hattstatt, propose aux habitants du village, sur présentation d'un justificatif de domicile ou d'une carte d'identité mentionnant votre adresse, des remises sur certains tarifs :

- Geranium diam 13, 2€
- Plantes annuelles diam 13, 2,20€
- Plantes annuelles diam 11, 1,76€
- Barquettes x10 géraniums 5,30€
- Dipladenia diam 11, 4€
- Suspension 12€
- Suspensions Dipladenia 20€
- Terreau 70litres avec engrais 10€
- Engrais : 1L 9,50€, 2,5L 20€, 5L 28€
- Engrais Floral 1kg 10€



# J'PEUX PAS !!! J'AI... *quelque chose de prévu à Nieder*

## EN VISIOCONFERENCE



**CONFERENCE DEBAT**  
**ANIME par CHRISTEL**  
**BRICKA**  
*« Au secours mes  
enfants se disputent »*

*Nombre de places limitées, inscription  
obligatoire. GRATUIT*

Mardi 20 Avril  
A 19H45  
Micro-crèche S'STUMBA  
HISLA  
NIEDERHERGHEIM  
Et SAINTE CROIX EN  
PLAINE



Renseignements et inscriptions  
auprès d'Emilie HECHINGER :  
Micro-crèche S'STUMBA HISLA  
1B, rue du Cimetière 68127  
NIEDERHERGHEIM  
stumba.hisla@gmail.com



### Communication de la SOCIETE D'HISTOIRE

« La société d'histoire refait un appel pour obtenir les quelques dernières photos de conscrits qui nous manquent. Les plus anciennes sont certainement plus difficiles à trouver, mais pour les classes plus jeunes nous espérons que vous nous aiderez à en obtenir quelques unes.

Il s'agit de ce ceux nés en :  
**1902, 1906, 1911,  
1915, 1921, 1923,  
1924, 1925, 1926,  
1962, 1965, 1966, 1972,  
1976 et les classes  
suivantes.**

La photo de la classe 1953 que nous avons, est de mauvaise qualité, nous aimerions la remplacer.  
Vous pouvez les adresser par mail à :  
[burger.joseph@orange.fr](mailto:burger.joseph@orange.fr)  
ou les déposer au 9a, rue du Château.

Un grand merci pour votre participation. »

Cette rubrique est restreinte suite à la situation sanitaire actuelle. Nous remercions cependant toutes les associations ayant su se ré-inventer en proposant des animations, repas à emporter ou en livraison à domicile, et ayant contribuées au maintien de la vie de notre village malgré les contraintes actuelles.

En participant à une manifestation locale, je participe à la vie de mon village, alors...

## J'PEUX PAS ! JE SUIS A NIEDER ! *et je soutiens les associations locales !*

Commune de Niederhergheim

Directeur de publication : M. Alain ZEMB - Responsable de rédaction : M. Patrick MAURER

Imprimé à la Mairie de Niederhergheim - 6, place de la Mairie 68127 NIEDERHERGHEIM

Date de parution et de dépôt légal : 16/04/2021- Prix : Gratuit - Site internet : <https://www.niederhergheim.fr> - Mail : [mairie@niederhergheim.fr](mailto:mairie@niederhergheim.fr)